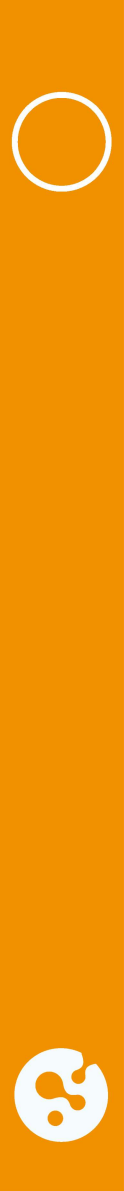


Campagne d'agrément :

⇒ **faire une demande de renouvellement d'agrément**





Points abordés

- Lexique
- Principe général
- Se connecter à SiiMOP Agrément
- Faire une première demande d'agrément (nouveau responsable)
- Demander un nouvel agrément
- Renouveler un agrément en cours
- Demander un agrément complémentaire*
- Suivre l'évolution de sa demande

* pour certaines subdivisions seulement



Lexique

Agrément : statut attestant du caractère formateur du lieu de stage ou du praticien-maître de stage des universités pour l'accueil en stage, tel que prévu par les maquettes de formation des étudiants de troisième cycle inscrits dans les spécialités, options et formations spécialisées transversales pour lesquelles il est accordé.

Agrément principal : se dit d'un agrément dont la spécialité correspond à la spécialité d'appel du terrain de stage auquel il est rattaché.

NB: L'agrément principal au titre de la spécialité correspond à la qualification du praticien.

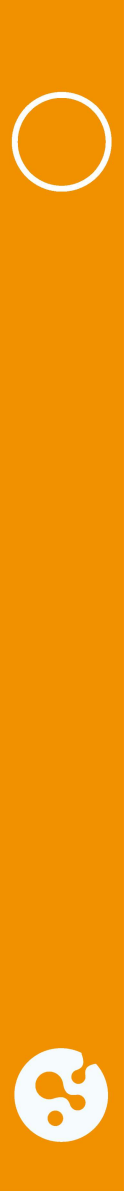
L'agrément principal est délivré au praticien et non au service.

Agrément complémentaire : se dit d'un agrément dont la spécialité diffère de la spécialité d'appel du terrain de stage auquel il est rattaché (ex : Pédiatrie en agrément complémentaire, enseignée sur un terrain agréé pour la Médecine d'urgence en spécialité d'appel).

Agrément fonctionnel ou optionnel : relatif aux agréments pour les formations spécialisées transversales (FST) ou les options.

- > un étudiant est autorisé à suivre, au choix, une option ou une FST;

- > l'option ou la FST est accomplie au cours de la phase d'approfondissement de la spécialité de l'étudiant.



Lexique (suite)

Responsable terrain de stage (RTS) : médecin hospitalier qui accueille en stage des étudiants de 2° et 3° cycle. Dans les applications SiiMOP, par souci de praticité, un « RTS » renvoie à tous les médecins praticiens et hospitaliers qui sont responsables d'un terrain de stage, sauf dans les cas où l'expression « praticien » est spécifiquement employée pour se référer aux médecins libéraux.

SiiMOP Agréments : l'appliquatif permettant de déposer les demandes d'agrément des RTS – MSU, sur lesquelles les coordonnateurs et les représentant d'internes émettent un avis ; ces demandes étaient anciennement traitées par le logiciel Epidaure hérité de la faculté de Strasbourg. La campagne d'agrément concerne les agréments ancien et nouveau régime. Médecin agréé ou maître de stage universitaire (MSU), exerçant en ambulatoire ou au sein d'un établissement privé autre que d'intérêt collectif et qui obtient un agrément pour accueillir des étudiants de 2° et 3° année ou résidents en formation.

Open Data: référentiel officiel des données de santé. Les données praticiens, RTS et établissements issues de l'open data sont non-modifiables.



Principe général

1

Se connecter à SiiMOP Agrément

2

S'identifier en tant que responsable terrain

3

Saisir le formulaire de demande d'agrément

4

Soumettre sa demande à la Scolarité

5

Suivre le traitement de sa demande



Se connecter à SiiMOP Agrément



Adresse de connexion



L'accès à SiiMOP Agrément ne requiert **pas d'authentification** dans l'environnement Uness. La demande peut donc être faite par le Responsable de Terrain de Stage ou son représentant.



Adresse de connexion (suite)

← → ↻ https://cockpit.uness.fr/agrement/rts/selection-rts

uness cockpit v2024.10.09.0 Agréments



Bienvenue sur SIIMOP agrément

Cette application vous permet de réaliser une demande d'agrément. Vous demandez un agrément pour accueillir un interne à compter du prochain semestre. Afin que le coordonnateur de DES et la commission d'agrément puissent émettre un avis sur votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir compléter le présent questionnaire avant la date qui vous sera indiquée en fonction de votre subdivision.

Une demande doit être déposée par DES (phases socle, approfondissement et/ou consolidation), par option et/ou par FST. L'agrément principal est délivré au responsable du terrain de stage, sur sa discipline. Pour chaque phase, lorsque

Vous allez pouvoir effectuer une nouvelle demande d'agrément et consulter la liste de vos demandes en cours et passées.

Pour commencer, indiquez votre subdivision

Sélectionnez votre subdivision ▼

L'utilisateur arrive sur la **page d'accueil** du responsable de terrain de stage.

uness Université numérique en santé et sport. SIIMOP Système d'information des internes Aide en ligne uness assistance CGU RGD SIIMOP



**S'identifier en tant que
responsable de terrain
de stage**



Sélection de la subdivision



Bienvenue sur Siimop agrément

Cette application vous permet de réaliser une demande d'agrément. Vous demandez un agrément pour accueillir un interne à compter du prochain semestre. Afin que le coordonnateur de DES et la commission d'agrément puissent émettre un avis sur votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir compléter le présent questionnaire avant la date qui vous sera indiquée en fonction de votre subdivision. Une demande doit être déposée par DES (phases socle, approfondissement et/ou consolidation), par option et/ou par FST. L'agrément principal est délivré au responsable du terrain de stage, sur sa discipline. Pour chaque phase, lorsque l'agrément arrive à échéance (+1 an ou +

Vous allez pouvoir effectuer une nouvelle demande d'agrément et consulter la liste de vos demandes en cours et passées.

Pour commencer, indiquez votre subdivision

Sélectionnez votre subdivision

Sélectionner la **subdivision*** du Responsable depuis le menu déroulant ou saisir la ville dans le champ de recherche.

AMIENS

ANGERS

AG

BESANCON

BORDEAUX

BREST

* La **subdivision** correspond au territoire couvert par un CHU.



Sélection de la subdivision (suite)



Bienvenue sur SiimOP agrément

Cette application vous permet de réaliser une demande d'agrément. Vous demandez un agrément pour accueillir un interne à compter du prochain semestre. Afin que le coordonnateur de DES et la commission d'agrément puissent émettre un avis sur votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir compléter le présent questionnaire avant la date qui vous sera indiquée en fonction de votre subdivision.

Une demande doit être déposée par DES (phases socle, approfondissement et/ou consolidation), par option et/ou par FST. L'agrément principal est délivré au responsable du terrain de stage, sur sa discipline. Pour chaque phase, lorsque l'agrément arrive à échéance (+1 an ou + 5 ans), une demande de renouvellement doit être déposée. En cas de changement de responsable, une nouvelle demande, pour chaque phase/option/FST concernée, doit être déposée. Si le terrain couvre une discipline différente de celle de l'agrément principal du responsable, une demande d'agrément complémentaire de cette discipline peut être déposée.

Vous allez pouvoir effectuer une nouvelle demande d'agrément et consulter la liste de vos demandes en cours et passées.

Pour commencer, indiquez votre subdivision

AMIENS

La campagne d'agrément pour la subdivision AMIENS est ouverte du 12/09/2024 au 12/09/2024.
[cet espace est dédié à l'ARS pour y afficher un message adapté à sa propre subdivision]

Important: Si vous êtes un praticien libéral ou que vous demandez un agrément comme praticien libéral, veuillez choisir le résultat correspondant au cabinet sur lequel vous souhaitez être agréé.

Nom du responsable terrain

OU

Prénom du responsable terrain

OU

Numéro RPPS

Zone d'information à l'intention des responsables de terrain de stage, spécifique à chaque subdivision et renseignée par votre administration.



Identification du responsable terrain

Cette application vous permet de réaliser une demande d'agrément. Vous demandez un agrément pour accueillir un interne à compter du prochain semestre. Afin que le coordonnateur de DES et la commission d'agrément puissent émettre un avis sur votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir compléter le présent questionnaire avant la date qui vous sera indiquée en fonction de votre subdivision.

Une demande doit être déposée par DES (phases socle, approfondissement et/ou consolidation), par option et/ou par FST. L'agrément principal est délivré au responsable du terrain de stage, sur sa discipline. Pour chaque phase, lorsque l'agrément arrive à échéance (+1 an ou + 5 ans), une demande de renouvellement doit être déposée. En cas de changement de responsable, une nouvelle demande, pour chaque phase/option/FST concernée, doit être déposée. Si le terrain couvre une discipline différente de celle de l'agrément principal du responsable, une demande d'agrément complémentaire de cette discipline peut être déposée.

Vous allez pouvoir effectuer une nouvelle demande d'agrément et consulter la liste de vos demandes en cours et passées.

Pour commencer, indiquez votre subdivision

AMIENS

La campagne d'agrément pour la subdivision AMIENS est ouverte du 12/09/2024 au 12/09/2024.

[cet espace est dédié à l'ARS pour y afficher un message adapté à sa propre subdivision]

Important: Si vous êtes un praticien libéral ou que vous demandez un agrément comme praticien libéral, veuillez choisir le résultat correspondant au cabinet sur lequel vous souhaitez être agréé.

Nom du responsable terrain

dupont

OU

Prénom du responsable terrain

alice

OU

Numéro RPPS

OU

Email du responsable terrain

Rechercher le responsable terrain dans l'Open Data

2

1

Saisir le nom du responsable, son n° RPPS ou son adresse email dans la zone d'identification le concernant.

NB : la recherche du RTS se fait dans l'Open data, le référentiel officiel des données de santé à l'échelle nationale.



Identification du responsable terrain (suite)

ou option et/ou par FST. pal est délivré au terrain de stage, sur sa chaque phase, lorsque à échéance (+1 an ou + nde de renouvellement . En cas de changement ne nouvelle demande, se/option/FST tre déposée. Si le terrain line différente de celle ncial du responsable, grément de cette discipline peut

Nom du responsable terrain
dupont

OU

Prénom du responsable terrain
alice

OU

Numéro RPPS

OU

Email du responsable terrain

Relancer la recherche

3 résultat(s) trouvé(s)

MME ALICE DUPONT RPPS : [REDACTED]	→
MME ALICE DUPONT RPPS : [REDACTED]	→
MME ALICE DUPONT RPPS : [REDACTED]	→

Sélectionner le Responsable correspondant.
Le n° RPPS permet de distinguer les cas d'homonymie.

NB : Si le nom du Responsable concerné n'apparaît pas, contacter votre administration (faculté ou ARS).



Identification du responsable terrain (suite)

Retour à la page
d'accueil.

< Sélection du RTS

Tableau de bord

Responsable de terrain de stage
DUPONT Alice
RPPS : [masqué]

Adresse mail de contact pour la demande agrément

Ajouter une adresse mail [icône] [icône]

+

Vos agréments principaux en cours

[Créer une nouvelle demande](#)

Vos demandes en cours de saisie : 0

Vos demandes en attente de validation: 0

L'utilisateur est
redirigé vers le
tableau de bord du
Responsable de
terrain de stage.



Cas 1 : responsable inconnu de l'environnement uness

< Sélection du RTS

Tableau de bord

Responsable de terrain de stage

DUPONT Alice

RPPS : [mask]

Adresse mail de contact pour la demande agrément

Ajouter une adresse mail



+



3

Vos agréments principaux en cours

Saisir son adresse email dans le champ libre.

1

Possibilité d'ajouter des adresses secondaires.

2

Créer une nouvelle demande

Vos demandes en cours de saisie : 0

Vos demandes en attente de validation: 0

NB : l'adresse email permet au gestionnaire scolarité de créer le responsable terrain dans l'environnement Uness.



Cas 2 : responsable connu de l'environnement uness

Tableau de bord

Responsable de terrain de stage

Quentin
RPPS : 1

Adresse email
pré-remplie.

Adresse mail de contact pour la demande agrément

q***@ya***fr

q.***te@gm***om

+

Liste des
agréments en
cours du
responsable
terrain.

Vos agréments principaux en cours

Voici la liste des agréments principaux connus. Vous pouvez partir d'un agrément existant pour effectuer votre demande ou [créer une nouvelle demande](#)

▼ Etablissement : CH INTERCOMMUNAL COMPIEGNE-NOYON 600113476

ETABLISSEMENT_HOSPITALIER
ZAC DE MERCIÈRE - ZONE 38 AV HENRI ADNOT BP 50 029, 60321, COMPIEGNE CEDEX

Finess : 60

▼ Terrain : ACCUEIL DES URGENCES/SMUR CENTRE ANTIR

> Agrément n°220002220017 : DES Médecine d'urgence

> Agrément n°220002220018 : DES Médecine d'urgence

Cliquer sur un
agrément pour
afficher le détail.

NB : en cas
d'erreur dans
l'adresse email
principale,
contacter son
gestionnaire
scolarité.



Renouveler un agrément en cours



Agréments classés par **ordre chronologique**, en fonction de leur date de fin (le plus récent en haut de la liste).

Cliquer sur l'agrément
à renouveler pour
afficher le détail.



Sélection de l'agrément (suite)

Tableau de bord

Responsable de terrain de stage
E Quentin
RPPS : 1(.)

Adresse mail de contact pour la demande agrément
q***@ya***fr
q.***te@gm***om
+

Vos agréments principaux en cours

Voici la liste des agréments principaux connus. Vous pouvez partir d'un agrément existant pour effectuer votre demande ou [créer une nouvelle demande](#)

▼ Etablissement : CH INTERCOMMUNAL COMPIEGNE-NOYON 600113476

ETABLISSEMENT_HOSPITALIER
ZAC DE MERCIÈRE - ZONE 38 AV HENRI ADNOT BP 50 029, 60321, COMPIEGNE CEDEX
Finess : 600113476

▼ Terrain : ACCUEIL DES URGENCES/SMUR CENTRE ANTIR

> Agrément n°220002220017 : DES Médecine d'urgence

> Agrément n°220002220018 : DES Médecine d'urgence

▼ Agrément n°220002220015 : DES Médecine générale

Semestre de début : Novembre 2021
Dernier semestre de validité de l'agrément: Mai 2024 (inclus)
[Demande pour renouveler ou modifier cet agrément](#)
SOCLE

> Agrément n°220002220016 : DES Médecine d'urgence

Le détail de l'agrément affiche sa date de fin.

NB : un agrément échu peut être renouvelé.



Validation de la demande

2

Sélectionner « Renouvellement » et préciser le motif de la demande de renouvellement.

1

Sélectionner la spécialité.

Se référer aux étapes « Formulaire de demande » et « Chargement des fichiers » pour la suite (diapo 27 et suivantes).

< Détail du terrain de stage

Détail de la demande d'agrément

Formation de l'agrément demandé

Formation*

Type d'agrément

☐ Nouvel agrément ☒ Renouvellement

Choisir le motif du renouvellement :

☒ Changement de périmètre ☐ Changement de RTS ☐ Agrément expiré

Engagements

☐ En tant que responsable du service d'accueil, je m'engage à respecter les règles relatives au temps de travail en stage des médecins/pharmaciens/dentistes en formation.

☐ J'atteste que la présente demande a été validée par le responsable de pôle/service.

☐ J'atteste que la présente demande est bien connue et validée avec la Direction de mon établissement.

Choisir une formation, les phases concernées si existantes et cocher tous les engagements avant de passer à la suite

Suivant

Suivi de la demande



Statut des demandes dans le tableau de bord

Tableau de bord

Responsable de terrain de stage
DUPONT Alice
RPPS: 1.....

Adresse mail de contact pour la demande agrément

+

Vos agréments principaux en cours

[Créer une nouvelle demande](#)

Vos demandes en cours de saisie : 0

Vos demandes en attente de validation: 1

Demande Terrain d'allergologie Alice Dupont
Subdivision: AMIENS
Etablissement : ASS SOINS SERV DOMIC CHEVRU
Adresse Etablissement : MAIRIE, 77320, CHEVRU
Terrain : Terrain d'allergologie Alice Dupont
Formation : DES Allergologie

Demandes en cours de saisie : demandes commencées par le Responsable mais non encore soumises à la Scolarité.

Demandes en attente de validation : demandes soumises à la Scolarité par le responsable terrain mais pas encore validées par la Commission d'agrément.



Statut des demandes dans le tableau de bord (suite)

Vérifier régulièrement la progression de la demande depuis son tableau de bord.

Tableau de bord

Responsable de terrain de stage
Nicole
RPPS : 10000C

Adresse mail de contact pour la demande agrément
bdj***st@fr***fr
+

Vos agréments principaux :

Voici la liste des agréments principaux connus et des terrains dont vous êtes responsable. Vous pouvez partir d'un établissement, terrain ou agrément existant pour effectuer votre demande ou [créer une nouvelle demande](#)

> Etablissement : A 90166

> Etablissement : Cabinet B

Demander pour un autre établissement

Vos demandes en cours de saisie : 1

Demande Caninet NBD
Subdivision: TOULOUSE
Etablissement : Cabinet
Adresse Etablissement : Rue
Terrain : Caninet NBD
Formation : DEF
Retour de la scolarité : Dossier incomplet
Voir la demande Supprimer

Le statut de la demande évolue en fonction de la progression de l'examen du dossier par la Scolarité et les membres de la Commission.



Modification de la demande

Demande pour un autre établissement

Vos demandes en cours de saisie : 2

Demande ACCUEIL DES URGENCES/SMUR CENTRE ANTIR
Subdivision: AMIENS
Etablissement : CH INTERCOMMUNAL COMPIEGNE-NOYON
Adresse Etablissement : ZAC DE MERCIÈRE - ZONE 38 AV HENRI ADNOT BP 50 029, 60321, COMPIEGNE CEDEX
Terrain : ACCUEIL DES URGENCES/SMUR CENTRE ANTIR
Formation : DES Allergologie

[Voir la demande](#) [Supprimer](#)

Demande ACCUEIL DES URGENCES/SMUR CENTRE ANTIR
Subdivision: AMIENS
Etablissement : CH INTERCOMMUNAL COMPIEGNE-NOYON
Adresse Etablissement : ZAC DE MERCIÈRE - ZONE 38 AV HENRI ADNOT BP 50 029, 60321, COMPIEGNE CEDEX
Terrain : ACCUEIL DES URGENCES/SMUR CENTRE ANTIR
Formation : DES Allergologie

[Voir la demande](#) [Supprimer](#)

Vos demandes en attente de validation : 2

Cliquer pour voir
et
éventuellement
modifier la
demande.

Cliquer pour
supprimer la
demande.

Les demandes en
cours de saisie
peuvent toujours
être modifiées ou
supprimées.



Merci de votre
attention.

